

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 7
Votants : 7

DELIBERATION N° 17-2018

Séance du mercredi 28 mars 2018



L'an deux mille dix-huit et le mercredi 28 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 mars s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI.

Absente excusée : Céline TRUCH. Danielle BLANC

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Jean Pierre NOMIUS

OBJET/ : Bail location appartement

Le Maire rappelle aux membres présents que l'actuel locataire ayant donné son préavis, l'appartement communal de type T3 peut être remis à la location dès le mois de mai.

Il propose de le louer au prix de 450 € plus un mois de caution.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire,
- Décide de fixer le montant de la location de l'appartement communal à 450 € mensuels sans les charges plus un mois de caution.
- Donne pouvoir au Maire de signer le cahier des charges avec le futur locataire.

Fait et délibéré, le jeudi 28 mars 2018

Le Maire

Rémi COSTORIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Costorier', written over a horizontal line.

